

CERTIPHYTO VERSION 2 : SYNTHESE

(PPP produits phytopharmaceutiques)

Activité	Certificat	Modalités d'obtention PRIMO-certificat									Modalités de renouvellement				Durée de validité du certificat	
		Sur diplôme ou titre	Test			Formation + évaluation					Sur diplôme ou titre	Formation sans évaluation	Test			
			durée	nombre questions	seuil réussite	Formation : durée	QCM : durée	nombre questions	seuil réussite	si échec test formation complémentaire		durée	durée	nombre questions		seuil réussite
Utilisation à titre professionnel de PPP	Décideur en entreprise soumise à agrément	Diplôme ou titre de moins de 5 ans (voir listes dans arrêtés)	1h30	30	20/30	21 h	1 h	30	20 /30	7 h	Diplôme ou titre de moins de 5 ans (voir listes dans arrêtés)	7h	1h30	30	20/30	5 ans
	Décideur en entreprise NON soumise à agrément		1h30	30	15/30	14 h	1 h	30	15 /30	7h		7 h	1h30	30	15 /30	
	Opérateur		1h30	20	12/20	14 h	1 h	20	12/20	7 h		7 h	1h30	20	12 /20	
Vente	mise en vente des produits phytopharmaceutiques		1h30	30	20 /30	21 h	1 h	30	20 /30	7 h		7 h	1h30	30	20 /30	
Conseil	Conseil à l'utilisation des PPP		1h30	30	25/30	28 h	1 h	30	25 /30	7 h		14 h	1h30	30	25/30	